



NIKI DE SAINT PHALLE « L'ombre et la lumière »

au Centre d'Art La Malmaison à Cannes

Visite de l'exposition par Numa Hambursin,
Commissaire de l'exposition

Mercredi 23 octobre 2019



Née à Neuilly-sur-Seine en 1930 et décédée en 2002 en Californie, Niki de Saint Phalle figure parmi les artistes les plus marquants du siècle dernier. À la fois sculptrice, peintre, plasticienne et réalisatrice de films, Niki de Saint Phalle a créé des œuvres iconiques qui ont marqué le grand public mais également une jeune génération d'artistes qui se revendiquent toujours de son héritage. L'exposition présentée par la ville de Cannes est un hommage au caractère lumineux de cette artiste qui n'a jamais renié sa féminité.

L'exposition *Niki de Saint Phalle. L'ombre et la lumière* montre la puissance poétique de l'œuvre de l'artiste. Tous les aspects et toutes les périodes de son travail sont présentés et se déploient à la Malmaison et à la Villa Domergue. Composée de 80 œuvres issues de collections publiques, de nombreuses collections privées et de la Niki Charitable Art Foundation, de nombreux chefs-d'œuvre sont présentés lors de cette

sélection : des œuvres peintes des débuts de la carrière de l'artiste, jusqu'aux dernières sculptures en passant par des assemblages, tirs et premières Nanas.

Numa Hambursin, Commissaire de l'exposition nous guidera à travers la complexité et le foisonnement de l'œuvre de Niki de Saint Phalle dont l'influence et le pouvoir d'attraction ne cessent d'augmenter avec les années.

Déroulé de la journée

10h45 Rendez-vous au Centre d'Art La Malmaison, 47 boulevard de la Croisette à Cannes

parking conseillé : Parking Palais Stéphanie, 50 bd de la Croisette, 06400 Cannes

11h00 Visite commentée de l'exposition par Numa Hambursin, commissaire de l'exposition

12h30 Déjeuner au restaurant « Le Voilier », 61 Boulevard de la Croisette, 06400 Cannes

Bulletin d'inscription

60 €/personne sur inscription – limitée à 25 personnes

M. Mme

Tél. : Courriel@.....

Assistera (ont) à la journée à Cannes

Mercredi 23 octobre 2019

60 € x = €